



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



12037970

BRUXELLES

02 FEB 2012
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/02/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0825.440.997

Dénomination

(en entier) : **CLIMETECH**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Chaussée de Haecht 663 à 1030 Bruxelles

Objet de l'acte : **Transmission de parts**

D'un procès verbal en date du 1^{er} Octobre 2012, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL CLIMETECH a adopté les résolutions suivantes :

- L'assemblée accepte le transfert de 5 parts sociales de Mr TASER Metin à Monsieur MOANE Sahil Adil, domicilié à 1820 Steenokkerzeel, Keistraat n° 25.
- L'assemblée accepte également le transfert de 5 parts sociales de Mr TASER Metin à Mr TASER Mesut, domicilié à 1210 Bruxelles, Rue Metsys n° 88.

Les paiements sont effectués en espèce.

La nouvelle répartition des parts se présente comme suit :

TASER Metin	: 65 parts
MOANE Sahil Adil	: 5 parts
ALI Nedret	: 5 parts
ANTONOV Emil Arsenov	: 5 parts
DURMUSH Veli Nuri	: 5 parts
TASER Ali	: 5 parts
TASER Mesut	: 5 parts
AHISHAKIYE Augustin	: 5 parts

Pour extrait conforme,

TASER Metin
Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature